



Le Fichier des Ecritures Comptables

L'heure est aux dernières actions sur l'exercice comptable 2020 ...

L'intégration de la comptabilité générale dans adhoc est une des forces du logiciel. Parallèlement à la possibilité de suivre en temps réel votre comptabilité tout au long de l'année, la mise à disposition d'un ensemble complet d'outils pour procéder à la clôture comptable est un atout important dans votre gestion.

Vous avez achevé votre [clôture comptable](#) ? L'article L.47 A-I du livre des procédures fiscales vous oblige depuis 2014 à présenter votre comptabilité sous forme d'[un fichier dématérialisé et standardisé des écritures comptables \(FEC\)](#) lors d'un contrôle de l'administration fiscale.

Sous adhoc, rien de plus facile : retrouvez vite la [documentation](#) qui vous guidera pas à pas.

Vous avez des questions, des difficultés ?

N'hésitez pas à adresser un message à notre [équipe support](#).

L'équipe adhoc-gti



Retrouvez nos nouveautés sur le [site de documentation](#), accessible depuis votre logiciel adhoc.

Tapez "**Quoi de neuf ?**" dans la zone de recherche du site.

Suivez notre actualité sur LinkedIn